



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/56/11/Add.1
30 octobre 2008

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Cinquante-sixième réunion
Doha, 8-12 novembre 2008

Addendum

**RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS APPROUVÉS COMPORTANT
DES EXIGENCES PARTICULIÈRES POUR LA REMISE DES RAPPORTS**

Le présent addendum est émis afin de :

- **Ajouter** le paragraphe 2 bis

2 bis. En outre, le Comité exécutif peut souhaiter examiner un rapport périodique sur les projets de refroidisseurs.

- **Remplacer** le paragraphe 59 **par** le paragraphe suivant :

59. Au nom du gouvernement de l'Inde, le gouvernement de l'Allemagne a retiré la présentation du rapport périodique sur la mise en oeuvre du plan national d'élimination de la consommation de CFC en Inde portant sur le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération et le programme de travail de 2009, en raison des retards dans la préparation du rapport de vérification.

- **Ajouter** les paragraphes suivants :

Progrès réalisés dans les projets de refroidisseurs

Résumé

88. Le paragraphe suivant indique les principaux points du rapport sur les progrès réalisés dans les projets de refroidisseurs :

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

- Base : Décision 55/5 d) du Comité exécutif, qui a demandé au Secrétariat de présenter un rapport sur les progrès réalisés dans tous les projets de refroidisseurs, et de consulter le Fonds pour l'environnement mondial et les agences d'exécution afin de résoudre les problèmes afférents.
- Historique : Financement de 15,2 millions \$ US pour le secteur des refroidisseurs approuvé la 45^e réunion, approbation de sept projets aux 47^e et 48^e réunions, qui fournit le financement final pour le secteur des refroidisseurs afin de démontrer la disponibilité et l'utilisation du co-financement basé sur les avantages supplémentaires liés aux améliorations apportées à la consommation de l'énergie;
- Première grande approche visant à obtenir du co-financement pour des projets du Fonds multilatéral parmi un certain nombre d'approches différentes. La conclusion de plusieurs partenariats fondés sur cette entente marque une importante première étape pour le Fonds. Trois groupes de co-financement peuvent être dégagés :
 - Propriétaires ou utilisateurs des refroidisseurs, c'est-à-dire des fonds de contrepartie pour des projets en Europe de l'Est et en République arabe syrienne (Syrie);
 - Aide publique au développement (APD) orientée vers le climat, y compris l'APD bilatérale (France, Canada) pour des projets à Cuba et en Afrique, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour des projets en Amérique du Sud, et le projet mondial sur les refroidisseurs; et
 - Fonds de tiers du secteur privé obtenus lors de la vente de droits d'émission dans les marchés du carbone (Mécanisme de développement propre, MDP) pour le projet mondial sur les refroidisseurs, ou par la surveillance des économies obtenues en réduisant le besoin d'investir dans des infrastructures d'électricité (affiliées du service public d'électricité) au Brésil et en Colombie.
- Projets : l'accès à d'autres sources de financement est certain ou très probable dans six des cas; un projet (Caraïbes) peut être abandonné;

Expériences et observations clés

89. Plusieurs observations clés peuvent être dégagées à partir de ces sept projets. Bien que ces sept projets ne puissent offrir des réponses finales, de l'avis du Secrétariat, les résultats fournissent des indications intéressantes et potentiellement applicables à grande échelle, comme suit :
- a. Le temps pour obtenir du co-financement était variable. Les fonds pour l'APD, à l'exception des fonds du FEM, étaient disponibles de trois mois à deux ans après l'approbation du projet, mais, malgré que la totalité du financement du FEM soit avancée, l'approbation finale était encore attendue après 36 mois. Les fonds nationaux du secteur privé pourraient être obtenus dans environ 16 mois. L'approbation d'une méthodologie MDP connexe, applicable globalement – une étape complexe mais vitale – a pris environ 30 mois, et a créé un potentiel de financement pour le marché du carbone à partir d'économies d'énergie futures vérifiées;
 - b. Des co-options de financement de contrepartie et de subvention de l'APD peuvent être envisagées lorsque des résultats rapides sont requis - un horizon d'environ trois à quatre ans jusqu'à achèvement du projet (pour les projets de reconversion ou de remplacement). Dans le cas de l'utilisation à grande échelle, le besoin global cumulatif pour ces fonds pourrait être substantiellement plus important que leur disponibilité dans le cadre de l'ODA bilatéral;

- c. Les nouvelles modalités de financement (ODA + secteur privé ou financement du carbone) présentent un effet d'optimisation clairement supérieur, en particulier lorsque les projets créent des avantages tangibles pour les entités offrant le co-financement. La disponibilité de ces fonds n'est limitée que par la valeur des avantages supplémentaires que peut générer le projet. Si ces fonds sont utilisés pour d'autres objectifs, le Fonds multilatéral pourrait rechercher une certaine convergence entre les objectifs du Fonds et les objectifs des entités pouvant offrir du co-financement, ou tenir compte des objectifs de ces entités lors de l'établissement de politiques en matière de financement et lors de la préparation de projet et de l'examen;
- d. Le temps requis pour préparer des projets dotés de nouvelles modalités de financement semble comporter deux volets : le temps requis pour le réglage initial (approbation de la méthodologie MDP, élaboration d'un mécanisme de garanties financières dans le cas du Brésil), et besoins récurrents pour la préparation de chaque projet. Lorsque ce premier réglage a été développé, le co-financement du secteur privé combiné à l'APD bilatérale pourrait de façon réaliste mener à un horizon de quatre à six ans jusqu'à l'achèvement du projet (pour les projets de reconversion ou de remplacement);
- e. En ce qui a trait au financement du FEM, il serait utile de réduire le temps requis pour l'établissement des priorités du projet (au niveau national), mais cela pourrait en réalité se révéler difficile au-delà d'un certain point. Il est à noter que l'urgence relative des projets du Fonds multilatéral face aux objectifs de conformité à court terme ne correspond pas actuellement au processus double, étape par étape, de l'établissement des priorités au niveau national (« Cadre d'attribution des ressources ») et au cycle de projet du FEM. Étant donné les mesures prises actuellement, un horizon de six à huit ans jusqu'à l'achèvement du projet semble réaliste (pour les projets de reconversion ou de remplacement); et
- f. La période prévue pour le financement des projets de démonstration des refroidisseurs a été fournie en plus de l'élimination de la consommation admissible par le truchement de projets, de plans nationaux d'élimination et de PFEM, et constitue le soutien final au sous-secteur des refroidisseurs avec CFC. Tel que démontré dans les pays non visés par l'Article 5, les propriétaires de refroidisseurs avec CFC peuvent souvent se constituer des réserves et recycler assez de CFC pour demeurer en exploitation durant plusieurs années et même des décennies. Pour l'utilisation des approches ci-dessus pour des projets de refroidisseurs, la durée du projet mentionné semble acceptable pour les diverses options de financement.

Introduction

90. Le présent document fait suite à la décision 55/5 d) du Comité exécutif, qui a prié le Secrétariat de « communiquer avec le Fonds pour l'environnement mondial et les agences d'exécution pour résoudre les problèmes de cofinancement reliés à l'approbation des projets de refroidisseurs, et le cas échéant, au décaissement du financement correspondant et de faire rapport à la 56^e réunion du Comité exécutif sur les progrès réalisés dans tous les projets de refroidisseurs. » La liste des projets couverts dans ce document est fournie à l'annexe I¹.

¹ Ce rapport ne comprend pas les activités portant sur les refroidisseurs dans le cadre des plans nationaux d'élimination, par ex., en Équateur, au Mexique et en Argentine, puisque ce ne sont pas des projets individuels portant sur les refroidisseurs. Par conséquent, les projets de refroidisseurs de certains pays, qui sont terminés depuis plusieurs années, n'ont pas fait l'objet d'un nouvel examen. Consulter le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/Inf.4 pour les informations les concernant.

Données générales

91. Dans sa décision 45/4 d) à sa 45^e réunion, le Comité exécutif a demandé au Secrétariat de préparer, avec l'aide des agences d'exécution, une étude sur les critères et les modalités des projets de refroidisseurs qui démontrerait la faisabilité future et les modalités de remplacement des refroidisseurs centrifuges, à l'aide des ressources externes du Fonds multilatéral. À la lumière de la décision XVI/13 de la 16^e réunion des Parties, le Comité exécutif a aussi établi un montant de 15,2 millions \$ US pour le financement du secteur des refroidisseurs en 2005, et invité les agences d'exécution et les agences bilatérales à présenter à sa 47^e réunion des projets de démonstration et de préparation de projet dans le cadre du financement.

92. À la 46^e réunion, le Secrétariat a présenté un document d'orientation qui trace les grandes lignes du sous-secteur des refroidisseurs et décrit les politiques existantes et les expériences du Fonds multilatéral dans ce sous-secteur. Sur la base des leçons apprises et des discussions avec les agences d'exécution, le document a aussi proposé des critères et des modalités pour des projets de démonstration comprenant, entre autres, les lois sur les SAO, l'obtention préalable de ressources externes, et les limites maximales de financement pour chaque pays. Après avoir convenu des conditions, le Comité exécutif a approuvé la préparation de financement du projet pour les agences d'exécution et les agences bilatérales, et demandé au Secrétariat de présenter à sa 47^e réunion un rapport sur les expériences acquises. On a aussi demandé au PNUE de présenter une proposition de projet sur les activités ne portant pas sur des investissements, notamment l'établissement d'activités pertinentes en matière de renseignements, de sensibilisation et de dissémination à un niveau global.

93. À sa 47^e réunion, le Secrétariat a informé le Comité exécutif qu'il avait reçu en tout du PNUD, de l'ONUDI, de la Banque mondiale et du Canada, sept propositions de projets de démonstration qui comprenaient des projets individuels des pays, des projets régionaux, et un projet global. Lors de l'analyse des propositions, le Secrétariat a souligné que de très bonnes informations techniques avaient été fournies. La plupart des propositions reconnaissaient qu'il fallait accélérer l'élimination des refroidisseurs avec CFC et les remplacer par des systèmes offrant des avantages supplémentaires, généralement des économies d'énergie, et que ces autres avantages devraient entraîner le remplacement ou la reconversion d'autres refroidisseurs avec CFC, même en l'absence de financement du Fonds multilatéral. Toutefois, obtenir des ressources externes s'était révélé la condition la plus difficile à respecter.

94. Après discussion, le Comité exécutif a décidé d'approuver toutes les propositions. Il a aussi mis en réserve 2 millions \$ US pour des projets futurs en Afrique qui n'avaient pas été présentés jusqu'à maintenant, et demandé au PNUE de présenter à nouveau une proposition de projet amendé sur la dissémination d'informations sur les projets de refroidisseurs au niveau mondial. À sa 48^e réunion, le Comité exécutif a approuvé un montant de 2 millions \$ US pour le financement d'un projet de démonstration de refroidisseurs en Afrique, présenté par l'ONUDI à titre d'agence d'exécution principale. Un programme global amendé d'assistance technique présenté par le PNUE a aussi été approuvé avec un financement de 200 000 \$ US.

95. Les propositions de projet approuvées suggéraient l'obtention d'un co-financement de diverses sources, notamment du FEM, du Financement du carbone, de l'ACDI, du Fonds français pour l'environnement mondial, du financement des agences d'exécution et du financement de contrepartie. Conformément à la décision du Comité exécutif, on a demandé au Secrétariat de confirmer la disponibilité des ressources externes au niveau défini dans la décision. L'annexe I résume le portefeuille de projets d'investissement approuvés par le Comité exécutif à ses 47^e et 48^e réunions.

Rapport périodique

96. Pour faire suite à la décision 55/5 d) du Comité exécutif qui demandait de présenter un rapport périodique sur les projets de refroidisseurs, le Secrétariat a distribué un questionnaire en trois parties aux trois agences d'exécution principales pour des projets d'investissement sur les refroidisseurs, notamment le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale. Dans le questionnaire, on a demandé aux agences de fournir les renseignements suivants : une brève évaluation de l'expérience jusqu'à maintenant et des résultats obtenus, une description du mécanisme de co-financement employé, et un résumé des activités entreprises.

97. Les sources du co-financement décrites dans les projets se situent dans trois grandes catégories : contrepartie, subvention de l'Aide publique au développement (APD), et nouvelles modalités de financement. Le gouvernement du Brésil a aussi fourni du financement pour son projet de refroidisseurs. Ces catégories sont décrites de façon plus détaillée ci-dessous.

98. Les réponses indiquent que la plupart des agences ont retenu les co-options de financement initialement proposées. Toutefois, certains projets montrent une augmentation des montants obtenus ou attendus d'un tel co-financement, comparativement aux niveaux maximums initialement approuvés par le Comité exécutif. L'annexe II illustre les co-options et les niveaux actuels de financement présentés dans les réponses au questionnaire.

99. La section qui suit donne un aperçu des expériences des divers projets, selon les trois principales catégories de co-options de financement. Elle fournit aussi une analyse des résultats préliminaires de chaque option de co-financement en ce qui a trait aux quatre facteurs suivants : les dispositions contenues dans le projet en ce qui concerne la reproduction et la durabilité; le montant des fonds empruntés; le temps pris pour obtenir les fonds; et le niveau actuel de réalisation opérationnelle.

Co-financement Option 1 : Fonds de contrepartie (Europe de l'Est et Syrie)

100. Cette option a été utilisée par l'ONUDI dans ses projets en Europe de l'Est et en Syrie, où des incitatifs ont été offerts aux propriétaires de refroidisseurs sous forme de coût d'achat substantiellement réduit pour des refroidisseurs de remplacement sans CFC. Les projets ont été accueillis avec grand intérêt par les propriétaires de refroidisseurs, qui étaient prêts à fournir immédiatement du co-financement. En certains pays de l'Europe de l'Est, la pression exercée par les règlements a fourni un incitatif supplémentaire dans le contexte de leur accession à l'Union européenne et du besoin subséquent de se conformer aux règlements de l'Union européenne en matière de CFC.

101. Pour les deux projets, le potentiel de reproduction des résultats sans autre assistance du Fonds multilatéral n'est pas clair. Aucune référence particulière à cette question n'a été faite à son projet dans la réponse de la Syrie au questionnaire. Pour le projet en Europe, on indique que dans les cas où le propriétaire du refroidisseur possède plus d'un refroidisseur avec CFC, la subvention a été jugée un incitatif à la reconversion de ses autres refroidisseurs. Le potentiel de remplacement d'autres refroidisseurs semblerait donc dépendre de la volonté des propriétaires mêmes des refroidisseurs. En ce qui a trait aux fonds empruntés, les fonds obtenus par co-financement comme partie du financement total sont d'environ 31 pour cent pour les projets en Europe, et de 32 pour cent pour le projet en Syrie. En ce qui concerne la Syrie, les fonds réalisés du co-financement ont largement dépassés le montant initialement prévu (270 000 \$ US comparativement aux 27 165 \$ US initialement prévus).

102. Pour les deux projets, le premier décaissement partiel a été obtenu douze mois après l'approbation du projet. Les montants subséquents ont été obtenus dans les 28 mois. Le résultat opérationnel des projets est très positif. En Europe, des douze refroidisseurs visés pour remplacement, cinq ont été remplacés, et le travail est en cours pour en remplacer cinq autres. En Syrie, les trois refroidisseurs visés sont en cours de remplacement en octobre 2008, et la reconversion est en cours pour

les quatre refroidisseurs ciblés. L'ONUDI a présenté une demande au Secrétariat pour le décaissement du financement restant pour le projet de l'Europe de l'Est, plus précisément pour les refroidisseurs en Croatie et en Serbie, demande qui fait actuellement l'objet d'un examen.

Co-financement Option 2 : Aide publique au développement (APD), subventions (Cuba, Afrique, et Caraïbes)

Cuba

103. Mis en oeuvre par le PNUD, le projet de Cuba avait été initialement planifié pour recevoir du co-financement uniquement du gouvernement du Canada, qui a toutefois joué un rôle déterminant pour obtenir une participation accrue du secteur privé. À Cuba, le gouvernement est propriétaire des refroidisseurs.

104. En termes de reproduction, les réponses du questionnaire indiquent seulement que l'on s'attend à ce que « le projet favorise le remplacement des refroidisseurs à Cuba, en montrant que la nouvelle technologie perfectionnée fonctionne à Cuba et entraîne de grandes économies d'énergie ». En ce qui a trait aux fonds empruntés, le montant du co-financement obtenu équivaut à 48 pour cent du financement total.

105. Le co-financement a été obtenu dans les 30 jours de l'approbation du projet. Bien que la mise en oeuvre du projet ait été quelque peu retardée en raison de l'ouragan Ike, des progrès tangibles ont quand même été réalisés. L'objectif du projet visant à fournir neuf refroidisseurs de remplacement devrait être réalisé bientôt, quatre des refroidisseurs devant être installés en novembre 2008 et les cinq autres au début de 2009.

Région de l'Afrique

106. Le projet en Afrique est mis en oeuvre par l'ONUDI à titre d'agence d'exécution principale, conjointement avec la France, l'Allemagne et le Japon comme agences d'exécution coopérantes. Depuis son approbation, un sixième pays s'est joint au projet qui en comptait déjà cinq. Du financement externe a été obtenu du Fonds français pour l'environnement mondial (FEM français), qui encourage en priorité les projets qui permettent de réduire la consommation de carbone grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique. Le rapport périodique indique que présenter au FEM français le concept visant à relier les Protocoles de Kyoto et de Montréal en remplaçant des refroidisseurs avec CFC par des refroidisseurs sans CFC d'une plus grande efficacité énergétique a représenté tout un défi. Néanmoins, le FEM français et le ministère français de l'Environnement ont été « positifs et enthousiastes » en ce qui a trait au concept. Les agences ont aussi eu de la difficulté à faire adapter par les pays participants la méthodologie du projet du FEM français, qui était différente de celle à laquelle ils étaient habitués dans le cadre du Protocole de Montréal.

107. Le projet comprend un élément visant à élaborer une politique de remplacement des refroidisseurs et à répéter les résultats de la démonstration. Toutefois, aucun autre détail n'est fourni dans les réponses au questionnaire, en particulier en ce qui a trait à la façon dont la reproduction pourrait avoir lieu en l'absence de financement supplémentaire du Fonds multilatéral. Le co-financement obtenu représente environ 34 pour cent du financement total du projet.

108. Le co-financement a été approuvé dans les 16 mois. L'achat de refroidisseurs de remplacement a été complété pour la Namibie, et un atelier régional a été tenu en Égypte, mais le projet n'est pas encore entièrement opérationnel.

Caraïbes

109. Dans le questionnaire, le PNUD a indiqué qu'il ne s'occupe plus activement des projets des Caraïbes, parce que seulement deux refroidisseurs avec CFC ont été repérés dans la région. Par conséquent, le projet pourrait ne pas remplir les conditions du co-financement puisque les fonds approuvés sont déjà deux fois et demie plus élevés que le financement requis pour remplacer deux refroidisseurs.

Option 3 : Nouvelles modalités de financement (Brésil, Colombie et projet mondial sur les refroidisseurs)

110. Cette option de co-financement a été sélectionnée par le PNUD pour son projet au Brésil et en Colombie, et par la Banque mondiale pour son projet mondial sur les refroidisseurs, avec la participation de divers intervenants ou mécanismes : le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le secteur privé, et le Mécanisme de développement propre (MDP).

Brésil

111. Le Brésil, avec l'appui du PNUD comme agence d'exécution, a intégré le projet de refroidisseurs approuvé par le Fonds multilatéral dans une entente plus vaste mais étroitement liée. L'objectif de cette entente est d'encourager l'investissement dans l'efficacité énergétique des bâtiments privés et publics, en mettant l'accent sur la démonstration du potentiel d'efficacité énergétique des refroidisseurs sans CFC, en réglant les obstacles techniques et financiers qui existent au pays. Au Brésil, les entreprises de distribution d'électricité sont mandatées pour dépenser au moins 1 pour cent des revenus en liquide de leur exploitation pour des programmes de recherche-développement et d'efficacité énergétique. Un certain nombre d'entre elles ont convenu d'utiliser ces ressources, totalisant 50 millions \$ US, afin de mettre en oeuvre le projet par le truchement de leurs entreprises de services affiliées en matière d'efficacité énergétique (ESCO), qui génèrent un revenu en fournissant des services d'efficacité énergétique. Les ESCO ont toujours eu de la difficulté à obtenir du crédit du système bancaire, et c'est pourquoi le PNUD a présenté au FEM une proposition de projet demandant un financement de 13,75 millions \$ US. Ce financement serait employé pour créer un mécanisme de garantie d'exécution partielle (MGEP), un outil d'atténuation des risques qui inciterait les banques à accepter les garanties d'économies d'énergie des ESCO comme garantie pour les prêts. À la demande du FEM, une institution financière, la Banque interaméricaine de développement (BID), a été désignée pour administrer le MGEP. Il a fallu rédiger la proposition à nouveau, tandis que l'introduction du Cadre d'attribution des ressources du FEM a exigé d'obtenir l'approbation du gouvernement.

112. Le projet comprend un solide objectif de reproduction, qui englobe l'optimisation des ressources, et un meilleur accès au financement lorsqu'il s'agit d'initiatives en matière d'efficacité énergétique, afin de « influencer, transformer, et développer le marché pour des immeubles énergétiquement efficaces au Brésil et viser une consommation inférieure en intensité de carbone et plus durable au pays ». Le montant du co-financement obtenu représente environ 98 pour cent du financement total.

113. Il a fallu 19 mois pour obtenir du co-financement approuvé par le conseil du FEM et du co-financement du secteur privé. Toutefois, on attend toujours l'approbation finale du chef de la direction du FEM. On n'a encore remplacé aucun des douze refroidisseurs visés pour remplacement dans l'approbation du projet du Fonds multilatéral.

Colombie

114. Comme pour le projet du Brésil, le PNUD a intégré d'autres activités au projet initialement approuvé pour la Colombie, ce qui a entraîné une initiative plus vaste. Cette nouvelle initiative vise à promouvoir l'efficacité énergétique dans les bâtiments par l'élimination des obstacles institutionnels, juridiques et réglementaires, des obstacles en matière de capacité et de technique qui limitent

actuellement son adoption généralisée au pays. En plus du résultat primaire de la stimulation de la demande et de la fourniture de services d'efficacité énergétique et de technologie, qui englobe le remplacement des refroidisseurs, d'autres résultats comprennent l'adoption de règlements et l'établissement d'institutions visant à promouvoir l'efficacité énergétique dans les bâtiments; et une plus grande capacité à conserver l'énergie. On s'attend à ce que le secteur privé joue un rôle prépondérant dans le résultat primaire, comme fournisseur d'équipements et comme acheteur. Le PNUD demande un co-financement de 1 million \$ US au FEM, et de 3 millions \$ US au secteur privé. Des mécanismes financiers incitatifs possibles en vue d'obtenir la participation du secteur privé font encore l'objet de discussions.

115. En misant sur le changement des conditions actuelles dans les marchés et les institutions dans le but de favoriser l'efficacité énergétique, le projet est intrinsèquement conçu pour être reproduit et pour réaliser plus que l'objectif initial de remplacer 13 refroidisseurs. Le co-financement attendu, s'il est obtenu, représenterait 80 pour cent du financement total.

116. Il a fallu 14 mois pour obtenir l'approbation initiale du FEM. Toutefois, l'approbation finale est conditionnelle à l'élaboration d'une proposition de projet pleinement développée.² Comme on l'a déjà mentionné, le co-financement du secteur privé fait encore l'objet de discussions. Les activités opérationnelles ne sont pas commencées, et l'on attend la finalisation des co-modalités de financement. La présentation de la documentation de la totalité du projet au FEM, qui supposerait la réalisation de toutes les modalités de financement, est attendue par le PNUD à la fin de 2008.

Projet mondial sur les refroidisseurs

117. Le projet mondial de la Banque mondiale sur les refroidisseurs a été approuvé pour mise en oeuvre dans sept pays (Chine, Inde, Indonésie, Jordanie, Malaisie, Philippines, Tunisie). La participation de la Malaisie, qui vise seulement les refroidisseurs avec HCFC, a depuis été retirée. La Tunisie n'a pas encore confirmé sa participation, tandis que les modalités de co-financement font l'objet de discussion pour la mise en oeuvre en Chine et en Indonésie.

118. Les activités de la Banque ont jusqu'à maintenant été axées sur l'obtention de co-financement pour les projets de remplacement des refroidisseurs en Inde et aux Philippines. Les projets visent à fournir des incitatifs aux propriétaires de refroidisseurs, en moyenne 20 pour cent du coût d'achat d'un nouveau refroidisseur, à l'aide des fonds du Fonds multilatéral et du FEM. En retour, les propriétaires de refroidisseurs abandonneront leurs droits de propriété sur les futurs crédits de carbone pour le projet. Dans le cadre du Mécanisme de développement propre (MDP), les revenus attendus de ces crédits de carbone seront utilisés comme incitatifs au remplacement d'autres refroidisseurs, et aussi pour financer les coûts de gestion du projet. Un élément assistance technique est inclus dans les pratiques de conservation de l'énergie dans les grands bâtiments, partagé dans le cadre du programme Energy Star de l'USEPA (Agence des États-Unis pour la protection de l'environnement). Les propriétaires de refroidisseurs ont démontré un très grand intérêt, et une réponse positive a été reçue des propriétaires de refroidisseurs, des institutions financières et d'autres partenaires.

119. Le MDP est un mécanisme institutionnalisé du Protocole de Kyoto, où les réductions d'émissions réelles sont déclarées et vérifiées, et en conséquence une réduction certifiée des émissions (RCE) est émise par le conseil du MDP. Ces RCE sont un produit qui peut être échangé et qui peut compenser une partie de la réduction obligatoire des émissions des pays industrialisés dans le cadre du Protocole de Kyoto. Les RCE ont, en fonction de l'offre et de la demande, une valeur marchande similaire à toute autre marchandise. Avant de pouvoir émettre ces RCE, une méthodologie permettant de déterminer les réductions d'émissions de CO₂ doit être approuvée par le conseil du MDP, l'organisme responsable dans le cadre du Protocole de Kyoto. Après son approbation, cette méthodologie peut être utilisée plusieurs

² D'autres renseignements sur le processus d'approbation du FEM se trouvent à la section « Projets liés au fonds pour l'environnement mondial » du présent document.

fois pour des projets similaires. L'approbation d'une méthodologie est habituellement vue comme une étape importante dans la préparation d'un projet MDP. La procédure décrite ci-dessus signifie que cette RCE peut être émise seulement après que les émissions ont réellement été réduites et que, pour des projets connexes, la totalité du financement est rétrospective. Les caractéristiques d'échange signifient que le niveau exact de revenu n'est pas prévisible avant que les ventes n'aient lieu, bien que les données historiques et l'expérience permettent d'établir des limites supérieures et inférieures entre lesquelles le prix de vente futur se situera très probablement.

120. La reproduction des résultats éventuels, et la contribution à l'accroissement de l'efficacité énergétique, est clairement un objectif central du projet, car « on s'attend à ce que l'ensemble du secteur des refroidisseurs d'un pays soit transformé avec le fonds de départ du Fonds multilatéral et du FEM, mais éventuellement par le truchement du revenu généré par le MDP. On espère aussi que le remplacement des refroidisseurs mèneront les propriétaires de refroidisseurs à rechercher d'autres mesures d'efficacité énergétique dans leurs bâtiments, soit seuls ou en partenariat avec d'autres programmes d'efficacité énergétique au pays ».

121. Si l'on tient compte uniquement du co-financement du FEM, les fonds supplémentaires empruntés totalisent environ 82 pour cent du financement total. Toutefois, cette proportion s'accroît à 94 pour cent lorsque les revenus estimatifs du MDP sont inclus.³

122. Quelque 160 refroidisseurs sont initialement visés pour être remplacés en Inde et aux Philippines à l'aide d'un financement de départ du Fonds multilatéral et du FEM, mais les activités opérationnelles ne sont pas commencées. Le travail préparatoire nécessaire à l'obtention du co-financement s'est révélé un processus fastidieux. Le chef de la direction du FEM n'a pas encore donné son approbation au financement du FEM. En outre, le revenu du MDP sera seulement réalisé, au plus tôt, après la mise en oeuvre partielle du projet et la vente des crédits de carbone associés. La section ci-dessous fournit d'autres renseignements sur le processus de financement du FEM.

123. Il faut reconnaître que la portée de certains projets a été réduite, après avoir déterminé qu'un moins grand nombre des refroidisseurs avec CFC initialement prévus étaient utilisés. Il semble que certains pays initialement visés dans les projets ont eux-mêmes abandonné les refroidisseurs avec CFC (par exemple les Caraïbes et la Malaisie). Il semblerait que le pays même était prêt à se conformer aux exigences du Protocole de Montréal, ce qui a rendu les CFC plus chers et entraînera éventuellement un manque de disponibilité sur le marché.

Projets liés au Fonds pour l'environnement mondial

124. Le Comité exécutif avait demandé que le Secrétariat consulte le FEM et les agences d'exécution au sujet des questions de co-financement en ce qui a trait à l'approbation des projets de refroidisseurs et, le cas échéant, le décaissement afférent du financement.

³ Des fonds initiaux approuvés pour le projet, la Banque mondiale entend affecter 1 million \$ US chacun à l'Inde et aux Philippines. Les calculs ont donc été faits sur la base d'un financement total de 2 millions \$ US par le Fonds multilatéral. Les proportions correspondantes pour le reste du financement dans le cadre du projet, ou pour une approche globale, n'ont pas été calculées en raison d'un manque de données.

125. En ce qui a trait au co-financement ou au co-financement attendu associé au FEM, quatre des projets du Fonds multilatéral portant sur les refroidisseurs approuvés par la 47^e réunion en novembre 2007 sont touchés :

- a. Brésil : « Projet de démonstration pour une gestion intégrée du sous-secteur de refroidisseurs centrifuges, l'accent étant mis sur la mise en oeuvre de technologies sans CFC énergétiquement efficaces pour le remplacement des refroidisseurs avec CFC » (PNUD);
- b. Caraïbes (projet régional) : « Projet de démonstration pour une gestion intégrée du sous-secteur de refroidisseurs centrifuges, l'accent étant mis sur la mise en oeuvre de technologies sans CFC énergétiquement efficaces pour le remplacement des refroidisseurs avec CFC » (PNUD);
- c. Colombie : « Projet de démonstration pour une gestion intégrée du sous-secteur de refroidisseurs centrifuges, l'accent étant mis sur la mise en oeuvre de technologies sans CFC énergétiquement efficaces pour le remplacement des refroidisseurs avec CFC » (PNUD); et
- d. Mondial : « Projet mondial sur les refroidisseurs (Chine, Inde, Indonésie, Malaisie et Philippines; Tunisie et Jordanie) » (Banque mondiale).

126. Du point de vue du FEM, l'état actuel des projets au Brésil, en Colombie, en Inde (partie du projet mondial sur les refroidisseurs) et aux Philippines (partie du projet mondial sur les refroidisseurs) est quelque peu similaire. Une partie importante du cycle des projets du FEM est l'approbation d'une Fiche d'identité du projet (FIP), qui précise le niveau de financement et le concept du projet, et permet à l'agence de préparer le document final du projet. Pour les projets de grande envergure, cette approbation est généralement discutée à l'une des réunions du conseil du FEM. Pour le Brésil et l'Inde, le FIP (respectivement son équivalent) a été approuvé par le conseil du FEM (l'équivalent FEM du Comité exécutif); pour les Philippines, cette approbation est attendue en novembre 2008, après sa présentation en septembre. Pour la Colombie, prévu comme un projet de moyenne envergure avec moins de financement et donc avec une procédure simplifiée, le FIP a aussi été approuvé. Lorsque le projet est complètement élaboré, la documentation pertinente est présentée au Secrétariat du FEM et, après sa publication et sur la base d'une procédure de non-opposition, il est adopté par le chef de la direction du FEM. Le tableau suivant illustre l'état présent de ces projets en rapport avec le financement du FEM.

Pays/région (selon l'approbation du Fonds multilatéral)	Titre au FEM		Financement du FM (\$ US); état de la confirmation
	Co-financement demandé par le FEM (\$ US)	État / conditions restantes en ce qui a trait au financement du FEM	
Brésil (PNUD)	Titre au FEM : <i>Transformation du marché pour une meilleure efficacité énergétique dans les bâtiments</i>		1 000 000; Confirmation non encore demandée
	13 500 000	Approuvé 01/07; en attente de la présentation de la description du projet	
Caraïbes (PNUD)	-0-	Présentation peu probable	1 000 000
Colombie (PNUD)	Titre au FEM : <i>CO-EFFICACITÉ : Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments en Colombie grâce aux synergies entre les conventions environnementales</i>		1 000 000; Confirmation non encore demandée
	975 000	PIF approuvé 01/08; en attente de la présentation de la description du projet, prévue pour la fin de 2008	

Pays/région (selon l'approbation du Fonds multilatéral)	Titre au FEM		Financement du FM (\$ US); état de la confirmation
	Co-financement demandé par le FEM (\$ US)	État / conditions restantes en ce qui a trait au financement du FEM	
Mondial (Inde/BM)	Titre au FEM : Projet d'efficacité énergétique pour les refroidisseurs - dans le contexte du Cadre programmatique pour l'efficacité énergétique		6 884 612; Confirmation demandée/en examen
	6 300 000	PIF approuvé 04/08; en attente de la présentation de la description du projet	
Mondial (Philippines/BM)	Titre au FEM : Projet d'efficacité énergétique pour les refroidisseurs		
	2 600 000	PIF présenté 09/08, approbation du FIP attendu en 11/08	
Mondial (Jordanie/BM)	-	La Jordanie a employé toute son allocation dans le cadre d'attribution des ressources et ne peut recevoir de financement du FEM pour le réapprovisionnement du FEM	
Mondial (Chine, Indonésie, Malaisie, Tunisie/BM)	-	Le Secrétariat du FEM a souligné qu'il n'y a rien dans le dialogue avec les pays n'indiquant qu'ils souhaitent inclure des projets d'efficacité énergétique pour les refroidisseurs dans leur allocation du FEM pour les changements climatiques	

127. Les Secrétariats du Fonds multilatéral et du FEM ont discuté de la question du temps nécessaire pour la préparation de projets liés au Fonds multilatéral et au FEM, compte tenu des expériences indiquées par les agences d'exécution.

128. Les projets de refroidisseurs approuvés aux 47^e et 48^e réunions du Comité exécutif (novembre 2005 et avril 2006 respectivement) ont été présentés au Fonds multilatéral en se basant sur les demandes de l'Unité nationale d'ozone au nom du gouvernement, et par l'entremise du bureau de l'agence d'exécution qui s'occupe du Protocole de Montréal et du Fonds multilatéral.

129. En août 2006, le réapprovisionnement du FEM a fait l'objet d'une entente, et le RAF a été adopté. Le RAF a établi une nouvelle modalité afin de prioriser le financement dans le cadre du FEM, soit d'attribuer à un pays un financement fixe pour chaque point principal du FEM (par ex., le changement climatique, les projets pertinents pour les refroidisseurs). Il incombe aux gouvernements respectifs d'établir les priorités en conséquence, en général en consultation avec les agences d'exécution du FEM. Il existe davantage de possibilités pour des projets en rapport avec les changements climatiques que pour des projets inclus dans le Protocole de Montréal, et le financement demandé pour les projets dépasse substantiellement le financement disponible. Il n'y a, dans les traités portant sur les changements climatiques, aucun objectif quantifiable à court terme bien défini qui ressemble aux réductions de production ou de consommation du Protocole de Montréal et qui pourrait guider l'établissement des priorités. Les représentants des agences d'exécution du Fonds multilatéral et des Unités nationales d'ozone ont dû convaincre les contreparties de leurs organisations liées au FEM de fixer des priorités pour les projets de refroidisseurs par rapport à d'autres projets possible du FEM en rapport avec le climat. Les processus afférents ont donc été très fastidieux.

130. Dès que la priorité était attribuée à un projet de refroidisseurs, il fallait se conformer aux procédures et aux exigences du FEM dégagées lors de l'examen des présentations, qui venaient parfois en conflit avec d'autres mesures prises auparavant par les agences d'exécution pendant les phases précédentes de la préparation de projet. Elles comprenaient par exemple, dans le cas du Brésil, l'intégration au projet d'un participant supplémentaire chargé de la mise en oeuvre, la Banque interaméricaine de développement.

131. L'expérience acquise lors de ces projets semble suggérer qu'il serait possible de gagner du temps lors de leur préparation, si non seulement les décideurs des projets pour l'ozone, mais aussi ceux pour les changements climatiques, pouvaient participer au projet dès le début avec les pays et les agences. Du point de vue du Fonds multilatéral, on devrait indiquer tôt les problèmes, en particulier les priorités présentant un écart ou d'autres obstacles potentiels à la priorisation subséquente et à la demande de financement au FEM ou à toute autre institution de même type. L'institutionnalisation de telles exigences, notamment en demandant que la proposition de projet soit reconnue par les intervenants pertinents comme des points d'intérêt du FEM, pourrait venir en conflit avec le processus de priorisation du Fonds multilatéral basé sur la modélisation de la conformité, qui exige des temps de réponse relativement courts des pays et des agences.

132. Actuellement, le Secrétariat du FEM attend la finalisation de la documentation du projet pour presque tous les projets respectifs, à l'exception du sous-projet des Philippines où l'approbation du FIP par le conseil FIP est attendue sous peu. Aucune question de co-financement n'est à résoudre en ce qui a trait à l'approbation des projets de refroidisseurs.

Conclusion

133. Le tableau ci-dessous résume la tendance observée jusqu'à maintenant pour les trois co-options de financement en ce qui a trait aux quatre facteurs.

FACTEURS	CO-OPTIONS DE FINANCEMENT		
	Contrepartie	Subvention APD standard	Modalités novatrices de financement
PAYS/RÉGIONS	Europe de l'Est, Syrie	Cuba, Afrique, et Caraïbes	Brésil, Colombie Projet mondial sur les refroidisseurs
1. Potentiel de reproduction sans investissement supplémentaire du Fonds Définitions Faible : Aucune reproduction inhérente ou activités de soutien de la reproduction Moyen : Comprend des activités pour le soutien de la reproduction Élevé : Reproduction inhérente	Faible	Moyen (en certains cas) / Faible	Élevé
2. Fonds empruntés comme pourcentage du financement total Définitions Faible : Moins de 35 % Moyen : 35 % à 65 % Élevé : Plus de 65 %	Faible	Moyen / Faible	Élevé
3. Rapidité d'obtention des fonds après approbation du projet Définitions Faible : Plus de 24 mois Moyen : 12 à 24 mois Élevé : Moins de 12 mois	Moyen	Moyen / Élevé	Moyen/Faible

FACTEURS	CO-OPTIONS DE FINANCEMENT		
	Contrepartie	Subvention APD standard	Modalités novatrices de financement
PAYS/RÉGIONS	Europe de l'Est, Syrie	Cuba, Afrique, et Caraïbes	Brésil, Colombie Projet mondial sur les refroidisseurs
4. Réalisation opérationnelle en nombre de refroidisseurs remplacés ou en cours d'être remplacés Définitions Faible : Moins de 35 % Moyen : 35 % à 65 % Élevé : Plus de 65 %	Élevé	Moyen	Faible

134. Il faut se rappeler que l'un des aspects importants de la décision du Comité exécutif de financer les projets de refroidisseurs a été d'établir jusqu'à quel point le projet possède un **potentiel de reproduction** intégré en l'absence de ressources supplémentaires du Fonds. Les résultats jusqu'à maintenant indiquent que cela varie en fonction de l'option de co-financement sélectionnée. Lorsqu'il s'agit d'un financement de contrepartie, le potentiel for reproduction semble avoir été limité au maximum aux refroidisseurs supplémentaires que les propriétaires bénéficiaires désirent remplacer. Lorsqu'on a utilisé le financement obtenu lors d'une subvention standard de l'APD, on semble insister sur le fait que les projets de remplacement des refroidisseurs fourniraient une certaine valeur de démonstration et serviraient de modèles pour d'autres initiatives similaires au pays, mais le résultat potentiel de cette procédure n'a pas été davantage expliqué dans les présentations des agences et demeure quelque peu opaque. Par contre, lorsque du co-financement a été fourni par le truchement de modalités novatrices de financement, la reproduction des résultats au-delà de l'objectif initial représente un objectif de base. Le but ultime de ces projets n'est pas de remplacer un nombre limité donné de refroidisseurs, mais plutôt de fournir un stimulus qui mènera à un marché transformé où les refroidisseurs utilisés en tout respect de la couche d'ozone et, par la suite, les bâtiments énergétiquement efficaces, deviendront les options de choix.

135. En ce qui a trait au **montant des fonds empruntés** de l'investissement initial du Fonds multilatéral, il faut prendre note que la disponibilité des fonds déclarés par les agences comme ayant été augmentés en raison du co-financement demeurent à confirmer par le Secrétariat pour certains projets, notamment le projet mondial sur les refroidisseurs, les projets du Brésil, de la Colombie, des Caraïbes et, jusqu'à un certain point, les projets en Europe de l'Est (activités en Croatie et en Serbie). En nous fondant sur les rapports des agences jusqu'à maintenant, nous pouvons en conclure que le montant des fonds empruntés varie selon l'option de co-financement utilisée, les montants les plus faibles empruntés provenant des contreparties, et les plus élevés, des agences bilatérales. Si l'on ne tient pas compte du fait que les montants sont estimatifs et sujets à confirmation, une capacité d'emprunt clairement supérieure est évidente dans la troisième catégorie de projets, où le co-financement obtenu du FEM est complété par les incitatifs basés sur les profits pour les tiers bénéficiaires, sous forme de rôle dans l'industrie ou dans le marché des crédits de carbone.

136. Les expériences jusqu'à maintenant indiquent que le **temps pris pour obtenir le co-financement** des contreparties ainsi que les subventions de l'APD était souvent modérément court, tandis que pour les projets basés sur des modalités novatrices de financement, comme le FEM en combinaison avec des intervenants du MDP ou des intervenants nationaux, le processus était substantiellement plus long.

137. On retrouve cette même formule en ce qui a trait aux **réalisations opérationnelles** quant au nombre de refroidisseurs réellement remplacés, parce que les projets qui ont pu obtenir des fonds

relativement rapidement pouvaient naturellement amorcer leurs activités plus tôt. Toutefois, il est important de noter que les projets qui ont obtenu du co-financement après de longues négociations au cours de scénarios standard de mesures de financement novatrices et de subvention de l'APD l'ont obtenu dans un contexte relativement nouveau pour le Fonds multilatéral, soit une correspondance commune entre la réalisation de l'efficacité énergétique et la protection de la couche d'ozone. La conclusion d'un partenariat réussi basé sur cette entente marque une importante première étape pour le Fonds.

138. À partir des résultats jusqu'à maintenant, on peut prévoir que, en vertu des co-options de financement de contrepartie et des subventions de l'APD, la durée du cycle d'un projet, de la préparation à l'achèvement, serait de trois à quatre ans (pour les projets de reconversion ou de remplacement), ce qui est similaire à l'horizon actuellement observé pour les projets financés uniquement par le Fonds multilatéral. Pour l'élément du secteur privé portant sur des modalités novatrices de financement, le temps requis pour préparer les projets semble comporter deux volets : d'abord, le réglage initial (approbation de la méthodologie MDP et élaboration d'un mécanisme de garanties financières dans le cas du Brésil), et ensuite, les besoins récurrents visant la préparation de chaque projet. On peut prévoir que le co-financement du secteur privé et de l'ODA bilatéral, une combinaison non utilisée jusqu'à maintenant, pourrait de façon réaliste prendre de quatre à six ans jusqu'à l'achèvement du projet. Pour les modalités novatrices de financement employant le co-financement du FEM, étant donné le temps nécessaire à l'établissement des priorités nationales, un cycle de six à huit ans semble réaliste pour le projet.

139. Comme l'ont démontré des pays non visés par l'Article 5, les propriétaires de refroidisseurs avec CFC mettent souvent des CFC en réserve et en recyclent suffisamment pour leur permettre de poursuivre leurs activités durant plusieurs années et même des décennies. Donc, la reproduction des approches ci-dessus pour des projets de refroidisseurs et la durée des divers projets mentionnés semblent acceptables pour les diverses options de financement.

140. À partir de ces résultats, on peut conclure que des options de co-financement ou de financement sont potentiellement disponibles, chacune assortie d'avantages et d'inconvénients. La sélection d'une option plutôt qu'une autre dépendra en grande partie du contexte et des buts visés par l'activité entreprise. En raison de leur court temps de traitement et des résultats relativement rapides sur le terrain, les co-options de financement de contrepartie et de subvention de l'APD se prêtent plus facilement à des situations où des résultats rapides sont nécessaires (par exemple, respecter une date limite imminente pour l'élimination). Le faible montant des fonds qui seront probablement empruntés de cette façon suggère qu'ils auront un effet plus grand sur les projets de petite envergure à court terme.

141. Par contre, l'option de co-financement par le truchement de modalités novatrices de financement offre un potentiel beaucoup plus grand de génération de financement supplémentaire important (Brésil, Projet mondial sur les refroidisseurs), et la reproduction du projet au-delà des objectifs initiaux établis lors de l'approbation initiale du projet du Fonds. L'ampleur du financement supplémentaire est en grande partie attribuable aux avantages potentiels significatifs pour les parties au co-financement, que ce soit en termes de gains pour l'environnement (dans le cas du FEM) ou de maximisation des profits (dans le cas des ESCO et du MDP). Il est plus probable que la poursuite d'une telle option de co-financement réussira lorsqu'il y a convergence entre les objectifs du Fonds et ceux des partenaires possibles. Toutefois, puisqu'il faut du temps et des efforts considérables pour en venir à une entente commune, l'un des résultats de cette possible entente serait d'établir un cadre qui pourrait être utilisé à l'avenir comme base pour des projets multiples ou pour établir des objectifs stratégiques de longue durée. La méthodologie de référence et de surveillance approuvée par la Banque mondiale pour le MDP est un exemple d'un tel résultat.

Aller de l'avant

142. Trois ans après l'approbation du financement pour la plupart des projets de refroidisseurs, les progrès sont importants, mais pas tout à fait satisfaisants. Partout, le Secrétariat a bénéficié d'une coopération excellente et active et d'un très haut degré d'initiative de la part des agences. Comparativement à des projets existants avec plein financement du Fonds multilatéral, la mise en oeuvre des projets avec co-financement de contrepartie étaient à peine plus lente, et le co-financement des contreparties était substantiellement plus élevé que le minimum requis lors de l'approbation des projets. Malgré un temps de préparation court et très dense des projets initiaux avant la 47^e réunion, les agences ont pu dans la plupart des cas faire avancer les projets comme prévu lors des présentations initiales, malgré des reculs souvent importants comme l'introduction du RAF dans le FEM. Par contre, pour certains projets, même trois ans après l'approbation, on n'a pas encore remplacé un seul refroidisseur tandis que l'élimination des CFC se poursuit et est presque terminée. Si l'on en juge d'après l'expérience des pays industrialisés, les refroidisseurs avec CFC continueront quand même d'être utilisés durant un certain temps, et la mise en oeuvre des projets continue d'avoir du sens en ce qui a trait à l'élimination des CFC.

143. Si l'on s'en tient à l'intention initiale d'explorer les possibilités d'un vaste co-financement, qui reste à déterminer par les agences après l'approbation, de manière à ce que l'élément du Fonds multilatéral élément joue seulement le rôle de fonds de départ, trois projets, ceux du PNUD, du Brésil et de la Colombie, et le projet mondial sur les refroidisseurs de la Banque mondiale, qui ont des approches très différentes, devraient afficher des résultats très positifs dès qu'ils en seront à la mise en oeuvre même. Selon l'orientation future du Fonds multilatéral en matière d'efficacité énergétique, certaines leçons apprises en ce qui a trait à l'emprunt de co-financement pourraient se révéler très utiles dans un proche avenir, tant pour le Comité exécutif et le Secrétariat que pour les agences.

144. Le Secrétariat continue d'évaluer les demandes de confirmation de la disponibilité des ressources externes et trois de ces demandes sont actuellement en cours de traitement. Après discussion avec le Secrétariat du FEM, le Secrétariat entend confirmer la disponibilité des ressources externes par le FEM sur la base de l'approbation du FIP et jusqu'au montant indiqué, en se fondant sur les renseignements supplémentaires demandés aux agences de façon ponctuelle. Pour les cas ayant une méthodologie MDP applicable et approuvée, le Secrétariat entend confirmer la disponibilité des ressources externes après une évaluation détaillée des renseignements fournis, en tenant compte des fluctuations potentielles et des rapports actuels entre les coûts et les estimations du marché, du calendrier de mise en oeuvre et des écarts possibles, du taux d'escompte des revenus futurs, ainsi que d'autres données pertinentes.

Recommandation du Secrétariat

145. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- a. Prendre note du rapport sur les progrès réalisés dans tous les projets de refroidisseurs, et
- b. Discuter d'autres mesures à prendre sur la base des renseignements fournis dans le rapport.

Annexe I

Projet d'investissement pour les refroidisseurs approuvé aux 47^e et 48^e réunions du Comité exécutif

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Co-financement minimum requis et sources proposées (\$ US)	Agence d'exécution
a)	Projet de démonstration pour la gestion intégrée du sous-secteur des refroidisseurs centrifuges au Brésil, en mettant l'accent sur l'utilisation de technologies sans CFC énergétiquement efficaces pour le remplacement des refroidisseurs avec CFC	1 000 000	75 000	252 000 (FEM, ESCO)	PNUD
b)	Régional projet de démonstration pour la gestion intégrée du sous-secteur des refroidisseurs centrifuges dans les Caraïbes, en mettant l'accent sur l'utilisation de technologies sans CFC énergétiquement efficaces pour le remplacement des refroidisseurs avec CFC	1 000 000	75 000	690 000 (FEM, fonds internes du PNUD)	PNUD
c)	Projet de démonstration pour la gestion intégrée du sous-secteur des refroidisseurs centrifuges en Colombie, en mettant l'accent sur l'utilisation de technologies sans CFC énergétiquement efficaces pour le remplacement des refroidisseurs avec CFC	1 000 000	75 000	705 000 (FEM)	PNUD
d)	Projet de démonstration pour la gestion intégrée du sous-secteur des refroidisseurs centrifuges à Cuba, en mettant l'accent sur l'utilisation de technologies sans CFC énergétiquement efficaces pour le remplacement des refroidisseurs avec CFC	984 353	84 654	410 125 (CIDA, fonds internes du PNUD)	PNUD, Canada
e)	Projet de démonstration sur le remplacement des refroidisseurs centrifuges avec CFC (Croatie, Macédoine (FYR), Roumanie, Serbie-Monténégro)	1 069 074	80 181	416 175 (Fonds de contrepartie)	ONUDI
f)	Projet de démonstration sur le remplacement des refroidisseurs centrifuges avec CFC en Syrie	585 961	43 947	27 195 (Fonds de contrepartie)	ONUDI
g)	Projet mondial sur les refroidisseurs (Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines)	6 884 612	516 346	13 769 224 (FEM, MDP)	Banque mondiale
h)	Projet stratégique de démonstration pour la reconversion accélérée des refroidisseurs avec CFC dans cinq pays d'Afrique (Cameroun, Égypte, Namibie, Nigeria, Soudan)	2 000 000	218 887	477 876 (Fonds français pour l'environnement mondial)	ONUDI, France, Allemagne, et Japon

Annexe II

Vue d'ensemble du financement actuel des projets d'investissement pour les refroidisseurs

Agence d'exécution	Pays/Région	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Co-financement minimum requis (\$ US)	Sources de co-financement initialement proposées	Montant du co-financement obtenu/attendu (\$ US)
PNUD	Brésil	1 000 000	75 000	252 000	1. FEM 2. ESCO .	Total : 65 415 000 Répartition : 1. 13 750 000 (FEM) 2. 50 000 000 (ESCO) 3. 165 000 (Gouv.) 4. 10 % des 15 000 000 fournis comme mécanisme de garantie par la BID
PNUD	Caraïbes	1 000 000	75 000	690 000	1. FEM 2. Fonds internes du PNUD	Total : 160 000 Source : Fonds de fiducie thématique (FFT) du PNUD sur l'énergie
PNUD	Colombie	1 000 000	75 000	705 000	1. FEM	Total : 4 000 000 Répartition : 1. 1 000 000 (FEM) 2. 3 000 000 (secteur privé)
PNUD	Cuba	984 353	76 779	410 125	1. Gouv. du Canada 2. Fonds internes du PNUD	Total : 901 300* Répartition : 1. 655 000 CAN\$ (Gouv. du Canada) 2. 335 000 \$CA (secteur privé) 3. 40 000 (FFT du PNUD sur l'énergie)
ONUDI	Europe de l'Est (5 pays)	1 069 074	80 181	416 175	Fonds de contrepartie	Total : 470 000 Répartition : 1. 230 000 (5 contreparties) 2. 240 000 (5 contreparties)
ONUDI	Syrie	585 961	43 947	27 195	Fonds de contrepartie	Total : 270 000 Répartition : 1. 120 000 (Hôtel Le Méridien) 2. 150 000 (Hôpital El-Base)
						Total : 31 600 000

Agence d'exécution	Pays/Région	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Co-financement minimum requis (\$ US)	Sources de co-financement initialement proposées	Montant du co-financement obtenu/attendu (\$ US)
Banque mondiale	Projet global (7 pays)	6 884 612**	516 346	13 769 224	1. FEM 2. MDP	Répartition : 1. 6 300 000 (FEM-Inde) 2. 2 600 000 (FEM-Philippines) 3. 15 000 000 (MDP-Inde) 4. 7 700 000 (MDP-Philippines)
France, Allemagne, Japon et ONUDI	Afrique (5 pays)	2 000 000	218 887	477 876	FEM français	Total : 1 027 500 *** Source : 750 000 Euros (FEM français)

* Ce chiffre est calculé sur la base du taux de change en vigueur des dollars canadien et américain au moment de l'approbation du co-financement.

** De ce montant, l'Inde et les Philippines recevront chacun 1 million \$ US.

*** Ce chiffre est calculé sur la base du taux de change en vigueur de l'euro et du dollar américain au moment de l'approbation du co-financement.
